

Montpellier, le 23 janvier 2020

Madame, Monsieur,

La Commission Nationale de la Flotte Hauturière s'est réunie les 4, 5 et 6 décembre 2019 pour évaluer les demandes de campagnes à la mer soumises dans le cadre de l'appel d'offres hauturier 2021.

Veillez trouver ci-joint le rapport de la commission concernant votre dossier, ainsi que le classement de l'ensemble des dossiers évalués.

Pour rappel, les campagnes classées « Prioritaire 1 » et qui ne seront pas programmées en 2021, garderont le bénéfice de ce classement pour les deux prochains appels d'offres et pourront donc être programmées jusqu'en 2023.

L'établissement des calendriers sera effectué par la Direction de la Flotte Océanographique (DFO) qui vous tiendra informé(e) de l'intégration de votre campagne dans les calendriers des navires gérés par l'Ifremer.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Benoit ILDEFONSE
Président de la Commission Nationale de la Flotte Hauturière

NB : - ce courrier est adressé uniquement **au chef de mission principal**
- vous pouvez avoir accès aux évaluations fournies par les experts externes sur simple demande par email : nadine.rossignol@ifremer.fr

**Classement par la Commission Nationale de la Flotte Hauturière
des demandes de campagnes à la mer soumises dans le cadre de
l'appel d'offres 2021 et évaluées les 4, 5 et 6 décembre 2019**

Nom de la campagne	Classement 2019
AMAGAS	Priorité 2
AMATLANTE	Priorité 2
ARCMAL	Priorité 2
BASALG	Non Retenue
BIG-B	Priorité 2
BOBMES	Priorité 2
CARAMBAR-3	Non Retenue
CLIM-EPARSE-2/OISO32	Non Retenue
ESSCORAL20	Priorité 1
FOCUS X2	Priorité 1
GEOFLAMME	Priorité 1
GEOSTAR-MS	Priorité 1
Haiti-TWiST	Priorité 1
HYDROSED-2	Priorité 2
MAP-IO	Priorité 1
MHUFIN	Priorité 2
MOMARSAT 2021	Priorité 1
MOOSE-GE 2021	Priorité 1
MYVISTA	Priorité 2
NAPIL	Non Retenue
SAGA9W-ZA-FLOATS	Priorité 1
SISMAORE	Priorité 1
SOCHIC-R	Non Retenue
THEMISTO 2021	Priorité 1
TraPMed	Non Retenue
WARMALIS 2021	Priorité 1

Les campagnes classées 'Priorité 1' sont programmables jusqu'en 2023 ; les campagnes classées 'Priorité 2' sont programmables uniquement en 2021 ; les campagnes non retenues ne sont pas programmables.

Rapport d'évaluation de la campagne : MAP-IO

Demandeur: Pierre TULET – LACy, Univ. De la Réunion, Saint-Pierre

Durée demandée: opérations en transit

Navires : Marion Dufresne

Engins ou gros équipement : -

Zone : TAAF, toutes les routes du Marion Dufresne

Thème : Interactions océan-atmosphère, climat, processus

Classement 2019 : Priorité 1

Avis de la commission :

Le projet MAP-IO se base sur la réalisation d'un observatoire atmosphérique et de biologie marine embarqué à bord du Marion Dufresne. Le but de ce projet est de collecter des mesures atmosphériques et océanographiques permanentes lorsque le navire, le Marion Dufresne, est en transit et en mission en mer. Le programme MAP-IO se positionne dans une logique d'observatoire avec quatre objectifs principaux :

- l'alimentation des réseaux français et internationaux de l'atmosphère et de l'océan,
- la validation et la calibration des capteurs spatiaux et des modèles numériques de prévision météorologique,
- la surveillance des changements globaux sur l'océan Indien et Austral et
- l'observation de la variabilité de la composition atmosphérique au-dessus des océans Indien et Austral pour les études de processus.

MAP-IO ne demande pas de temps de campagne en mer spécifique mais les demandeurs sollicitent un démarrage/installation du programme en Septembre 2020. Ils peuvent décaler jusqu'au début 2021, mais une contrainte temporelle est liée au financement du projet, le programme MAP-IO ayant été soumis au FEDER sur la période mi-2020/mi-2022. MAP-IO aimerait profiter des campagnes en mer et/ou transits prévus pour le Marion Dufresne pour explorer diverses zones océaniques assez peu documentées et fournir ainsi aux campagnes programmées un jeu de données atmosphériques et océaniques.

La commission a apprécié le dossier qui est clair et bien écrit, la bonne dynamique de collaboration autour de ce réseau (LOA, LTAMOS, LACy), ses liens avec de nombreux programmes nationaux et internationaux (SOCAT, GLODAP, OISO, UV-indien, IGS), son insertion dans le réseau international NDACC et aux infrastructures de recherche (ACTRIS, ICOS, OHIS). Elle a également apprécié l'expertise de l'équipe demandeuse, la très bonne proposition pour la valorisation des données obtenues dans le cadre de cette demande (GeOSUR, ODATIS, SOCAT), ainsi que la qualité du plan d'analyse, d'exploitation et de distribution des données, suivant les standards internationaux et s'appuyant sur les services analytiques nationaux existants.

La commission a classé la demande MAP-IO en Priorité 1. Ce classement est valable pour la réalisation d'une campagne par an pendant 4 ans (2021-2024). Néanmoins, un dossier devra être soumis chaque année afin que la campagne puisse être prise en compte dans la programmation. Ce dossier ne sera pas évalué par la CNFH sauf si du temps bateau supplémentaire est demandé ou si les travaux/objectifs proposés ne sont pas conformes à ceux présentés dans la demande évaluée en 2019.